COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE DU JURA
10 Grande Rue - BEAUFORT 39190 BEAUFORT-ORBAGNA
☎ 03 84 48 96 67 accueil@ccportedujura.fr

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024 - 2025

AVIS À TOUTES LES FAMILLES de : Val-Sonnette, Rotalier, Sainte-Agnès

Votre enfant sera scolarisé pour la première fois (enfant né jusqu'au 31/12/2021) ou votre famille est nouvellement arrivée sur le secteur de la Communauté de Communes Porte du Jura et vous avez des enfants à scolariser :

1 - Vous devez vous rendre à la Mairie de votre domicile pour effectuer la demande de scolarisation, munis du livret de famille, du carnet de vaccination de l'enfant (pages qui concernent les vaccins) et d'un justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone fixe).

2 - Vous devez compléter l'imprimé de « Demande de scolarisation – Fiche navette » qui sera visé par le Maire, puis adressé à la Communauté de Communes.

3- L'attestation de scolarisation vous sera délivrée par la Mairie de l'école où est scolarisé votre enfant.

Vous devez impérativement prendre contact avec le Directeur de l'école au 03.84.25.04.47 les lundis ou envoyer un mail : ecole.val-sonnette@ac-besancon.fr une fois que votre inscription aura été validée par la Communauté de Communes Porte du Jura afin de fixer un rendez-vous.

Alors, n'attendez pas pour effectuer la démarche auprès de votre Mairie.

Le Vice-président en charge
de la Petite Enfance, Enfance et Jeunesse

Emmanuel KLINGUER